

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne....	20
Réclames, —	30
Faits divers —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 14 SEPTEMBRE

INFORMATIONS

M. Grévy aura des obsèques nationales. MM. de Freycinet, Fallières et Rouvier représenteront le gouvernement à cette cérémonie où M. Jules Ferry annonce avec fracas qu'il se rendra. N'y a-t-il pas quelque ironie dans la présence du ministre de la justice et du ministre des finances aux obsèques du beau-père de M. Wilson ? Quant au président du conseil, il aimait tant M. Grévy qu'il l'eût volontiers remplacé. M. Jules Ferry était son émule et même son rival dans cette affection intéressée.

Des discours seront prononcés. On y verra l'austérité, les services de l'intègre défunt ; c'est obligatoire. Toutefois, il faudra apporter quelques réserves aux éloges, car, enfin, un fâcheux pourrait bien s'écrier : Mais si M. Grévy servait la République avec tant de droiture et d'efficacité, comment faut-il appeler les gens qui l'ont outragé et renversé ?

M. Grévy a ramassé durant sa présidence plus de dix millions. Il nous semble qu'on aurait bien pu dispenser les contribuables de payer l'enterrement de l'homme dont le gendre a fait, de son côté, des spéculations qui l'ont conduit devant la justice, mais le préserveront de l'hôpital.

On disait hier que M. Wilson, aussitôt après la mort de son beau-père M. Grévy, s'est empressé de revenir à Paris, à l'hôtel de l'avenue d'Iéna, mais trop tard, paraît-il, pour enlever certains papiers qui ont été mis sous scellés quelques heures avant son arrivée.

LA LIMITE D'ÂGE

A la suite des grandes manœuvres, le conseil supérieur de la guerre aura à examiner s'il n'y a pas lieu de reculer la limite d'âge pour certains généraux, en dehors des prescriptions légales actuelles qui visent les généraux ayant commandé en chef devant l'ennemi. Cette proposition aurait pour but de prolonger les services actifs des généraux de Gallifet, de Miribel, Jamont, Kerhué, etc., qui seraient atteints, par la loi actuelle, dans un délai plus ou moins rapproché.

NOUVELLES MILITAIRES

RENOUVEAU DE LA CLASSE

Les militaires de la classe de 1887, ainsi que tous les hommes qui doivent passer dans la réserve avant le 4^e novembre prochain, seront renvoyés dans leurs foyers aux dates ci-après :

1^o Le 23 septembre, pour les corps qui ne prennent pas part aux manœuvres ou qui seraient rentrés dans leurs garnisons le 20 septembre ;

2^o Le troisième jour après celui du retour dans leurs garnisons, pour les corps de troupe qui, prenant part aux manœuvres, n'auront pas terminé leurs mouvements le 20 septembre.

CAVALERIE TERRITORIALE

Les hommes des classes 1876 et 1877 appartenant aux escadrons des numéros impairs de la cavalerie territoriale seront appelés en une série et par voie d'affiche ainsi qu'il suit :

Les sous-officiers comptables : du 5 octobre au 20 octobre inclus. — Les autres sous-officiers et brigadiers : du samedi 5 octobre au samedi 19 octobre inclus. — Les hommes non gradés : du lundi 7 octobre au samedi 19 octobre inclus.

Les quatre escadrons de la garde républicaine ont reçu les carabines à répétition et à petit calibre.

L'armement des régiments de cavalerie avec le nouveau mousqueton est terminé.

Les recrues de la classe 1890 qui seront appelées au mois de novembre ne seront pas instruites au maniement de l'ancienne carabine, modèle 1874.

LA MISSION HUMBERT

La mission militaire qui, sous les ordres de M. le lieutenant-colonel Humbert, commandant supérieur du Soudan français, doit entreprendre la prochaine campagne dans ce pays sera définitivement constituée à Bordeaux le 19 septembre courant.

Le personnel de cette mission comprend, — ainsi que nous l'avons annoncé, — six officiers de cavalerie, quatre sous-officiers et un brigadier de la même arme et un sous-officier d'infanterie.

Ce personnel s'embarquera, sans retard, à Bordeaux, sur un vapeur affrété qui partira directement pour Kayes.

EN ALLEMAGNE. — La commission déléguée pour étudier l'effet de la nouvelle poudre sans fumée a renouvelé sa proposition d'abolir le casque à pointe. La commission recommande l'adoption du képi pour toute l'armée allemande.

Chronique Locale

ET DE LOUEST

L'EXPOSITION DE SAUMUR

LA JOURNÉE DU 13 SEPTEMBRE

Il est difficile de se rendre compte du nombre d'étrangers qui sont venus hier à Saumur pour visiter l'Exposition et assister aux fêtes données à son occasion.

Toutes les stations de chemins de fer, sur les diverses lignes qui aboutissent à Saumur, ont été débordées. Inutile de dire que l'on ne se préoccupait pas des distinctions de places. Chacun montait où il pouvait et comme il pouvait. Il y a eu sur divers points, nous a-t-on affirmé, des scènes inénarrables : les gens s'empilaient jusqu'à quinze dans chaque compartiment. Sur les lignes de l'État et d'Orléans, des trains supplémentaires n'ont cessé toute la

matinée de faire la navette dans un rayon de 30 à 40 kilomètres, et le matériel était encore insuffisant. Les deux Compagnies ont ajouté des wagons de marchandises, des wagons à bestiaux, et les gens se sont empilés et ont fait le trajet debout. Aux gares de Saumur, le débarquement était des plus curieux. A peine un train était-il arrêté qu'une fourmillière humaine surgissait et le personnel de la gare était impuissant pour la maintenir. C'est miracle qu'il ne soit pas arrivé d'accidents.

Ce n'était pas tout. Il n'est pas de grande route conduisant à Saumur qui n'ait été littéralement couverte de véhicules de tous genres, depuis le lever du soleil jusqu'à midi. De loin, c'était comme un cordon ininterrompu qui se pelotonnait à la barrière. Ainsi, à l'octroi de la Croix-Verte, deux de nos concitoyens, pendant vingt minutes seulement, de 6 heures 45 à 7 heures 05 du matin, ont compté dans ce court espace de temps 156 voitures entrant en ville. On ne se rappelle pas avoir jamais vu pareille affluence dans nos murs.

Aussi l'enceinte de l'Exposition était-elle beaucoup trop étroite pour satisfaire tant de visiteurs. Les guichets ne pouvaient suffire, et les tickets ont été sur le point de faire défaut. Le nombre des entrées a été de près de 23,000. Lisez bien, chers concitoyens. Aucune galerie de l'Exposition de 1889, dans les jours de plus grande affluence, n'a vu pareille cohue.

A 4 heures du soir, le pain a manqué à Saumur, et cependant les boulangeries n'ont pas cessé de fonctionner jour et nuit. Dans plusieurs d'entre elles le pain était enlevé brûlant en sortant du four. Celui-ci était aussitôt remplacé par une nouvelle fournée.

Les charcuteries et les boucheries du milieu de la ville ont également été mises à sac.

Les rafraichissements n'ont pas fait défaut, mais partout la place manquait pour permettre aux consommateurs de s'installer. Une chaise était-elle vide, aussitôt une douzaine de concurrents se la disputaient. Avec cet envahissement, le matériel a été insuffisant chez tous les glaciers et débitants. Combien arrachaient le verre de leur voisin, et debout, le bras tendu, attendaient, pour se désaltérer, qu'un garçon les aperçût, et fût à même de les servir.

FÊTE DE GYMNASTIQUE

A 1 heure 1/2, les diverses musiques qui avaient bien voulu répondre à l'appel et prendre part au festival étaient réunies place de la Gare et le défilé a commencé suivant presque le parcours des pompiers, du dimanche précédent.

Un détachement de la compagnie de pompiers de Saumur ouvrait la marche et derrière la Musique Municipale avaient pris rang les Sociétés de gymnastique d'Angers et de Saumur qui devaient concourir dans la carrière du Carrousel.

Mais auparavant signalons les dix-sept Sociétés musicales qui étaient venues se réunir à nous et donner par leur brillant concours un charme de plus à nos fêtes. Leur défilé a été des plus difficiles au milieu de cette foule aussi compacte au départ que pendant tout l'itinéraire. Malgré leur bonne volonté à rester ensemble, sous la poussée du flot humain le

cortège a été coupé sur plusieurs points et des musiques ont été séparées. La marche était fermée par la fanfare des pompiers et l'Harmonie Saumuroise qui ont exécuté ensemble une marche qui produisait le meilleur effet.

Les gymnastes sont à leur place de bataille, l'Harmonie Saumuroise débute par la *Marseillaise*, et les exercices d'ensemble commencent sous la direction de M. Menier, professeur à Saumur.

Puis le travail particulier de chaque association.

Nous devons être impartial et rendre à chacun ce qui lui appartient. La Société d'Angers l'emporte sur celle de Saumur. Tous les mouvements sont exécutés avec plus de précision et d'énergie. L'observation des temps est mieux observée ; tout dénote que les élèves se sont adonnés avec plus de constance aux détails arides de la première instruction, mais ils en recueillent aujourd'hui tous les avantages.

La Société d'Angers a été remarquable et fort applaudie dans l'escrime du bâton et l'exercice des parasphères.

L'association de Saumur compte des éléments riches d'avenir ; certains jeunes gens ont fait montre de jarrets vigoureux, de biceps hors ligne. Il leur faut quelque temps de retour aux premiers éléments, de la pratique, et bientôt ils marcheront de pair avec leurs aînés d'Angers au trapèze, à la barre fixe et dans toutes les branches de leurs exercices.

La tribune d'honneur était occupée par les nombreux invités de M. Doussain, vice-président de la Société de gymnastique : M. Poitevin, adjoint, et plusieurs conseillers municipaux. M. le Maire de Saumur brille toujours par son absence ; il laisse croire ainsi que sa présence ne donnerait aucun relief aux fêtes de la ville. Les habitants se font de plus en plus à cette idée qu'il se soucie pas mal de la ville qui l'a élu il y a trois ans.

Ces manœuvres si intéressantes ne sont pas terminées ; les concerts du Chardonnet et de la carrière Marengo attirent les amateurs et les visiteurs curieux aussi d'assister au gonflement du ballon et aux préparatifs du départ. Les tribunes se dégarnissent peu à peu ou plutôt les spectateurs se renouvellent.

LE BALLON

Très rapidement le ballon *La Ville de Saumur* a atteint un volume assez raisonnable et ses flancs gonflés se faisaient voir au-dessus de l'enclosure de l'Exposition ; mais le reste du travail n'a pas été aussi rapide qu'on pouvait l'espérer et le départ n'a pu avoir lieu à l'heure annoncée.

Tout-à-coup le ciel qui s'était tenu couvert depuis midi, s'est chargé de gros nuages noirs, fortement électrisés, le tonnerre a grondé, une bourrasque violente a passé suivie bientôt d'une averse abondante.

Le public commençait à désespérer de l'ascension, mais ce n'était pas du tout le sentiment de M. Mallet.

Aux premières gouttes d'eau il y a eu ébranlement dans les masses, puis la poussée a été générale aux portes, et dans les rues Saint-Nicolas et Beurepaire l'averse a causé un saut qui peut unanime. C'est qu'il y avait des

toilettes compromises. Tout ce qui pouvait donner un abri a été envahi. Mais manège, écurie, théâtres, cafés, auberges, porches ont été insuffisants, bien des jeunes gens ont regagné le centre de la ville à toutes jambes.

Enfin, la tempête a cédé, le vent a emporté vers le nord-ouest la malencontreuse nuée orangeuse, et M. Mallet a pris ses dernières dispositions.

Le ciel est noir, les épreuves photographiques seront impossibles.

A six heures moins le quart, il prononce le *Lâchez tout* et s'élève doucement dans les airs. Le vent lui fait passer la Loire et le pousse dans la direction de Vernantes. Mais à 4,000 mètres d'altitude environ, des courants d'air lui font changer de direction et l'entraînent vers Beaufort-en-Vallée. Qu'est-il devenu? On l'a perdu dans les nuages.

Ce matin, dès 9 heures, il a transmis la dépêche suivante qui explique le silence que l'on avait trouvé bien long :

« Jumelles, 14 septembre, 9 h., matin.
» Bonne descente, avec orage, à Jumelles-Brion. Impossible de communiquer plus tôt : télégraphe fermé.

» MALLET. »

LE FESTIVAL

Hier soir après dîner, l'orage était complètement dissipé; le ciel presque pur laissait briller quelque peu les étoiles. Où aller passer sa soirée, si ce n'est à l'Exposition? Toutes sortes d'attraites vous y attirent : le festival donné par toutes les musiques réunies dans l'enceinte sous les effets magiques de la lumière électrique.

Et tous les étrangers de franchir de nouveau l'enceinte de l'Exposition. La circulation est peut-être un peu moins difficile qu'au milieu du jour, mais elle laisse encore beaucoup à désirer. C'est que, voyez-vous, il faut tout voir, tout entendre et ne pas ménager les applaudissements à des sociétés musicales composées d'éléments bien divers et qui donnent des résultats surprenants.

Les heures coulent comme par enchantement. Voici minuit! Il faut quitter l'Exposition. Combien ont pris le parti de rester à Saumur pour voir en détail les beautés que le commerce saumurois peut offrir à sa clientèle, qui comprendra peut-être qu'elle n'a pas besoin de faire valoir les Parisiens.

Le soir, à 11 heures, M. le vice-président de l'Harmonie Saumuroise réunissait, au siège de la Société, tous les membres, plusieurs chefs des musiques venues au festival, la *Musique Municipale* et quelques invités. Un punch a été offert très gracieusement, beaucoup de toasts ont été portés et plusieurs membres de l'Harmonie ont chanté des romances de genre très applaudies; la plus grande cordialité n'a cessé de régner. C'était finir aussi bien que possible cette journée sans précédent à Saumur et qui aura une large place dans les annales saumuroises.

Entrées payantes à l'Exposition

Samedi 12 septembre, 3,841 tickets.

Dimanche 13 septembre, 22,746.

Le nombre des entrées payantes, depuis le jour de l'ouverture, est de 42,977.

EXPOSITION CANINE

LISTE DES RÉCOMPENSES

Grand prix d'honneur, M. Gallard de Cordose, d'Amboise, pour ses trois bassets griffons.

Chiens de garde danois

Prix d'honneur: Buffalo, à M. Aubert.

1^{er} Prix: Turc, à M. Chaussepied.

Mention: Aouda, à M. Amiard.

Chiens du Leomberg

Grand Prix: M. Ledroit, de Neuillé.

1^{er} Prix: M. Chapin, de Varrains.

Chiens de montagne

1^{er} Prix: M^{me} Reyrolles.

Mention: M. Chasseloup de Chatillon.

Terriers

1^{er} Prix: M^{me} de Piolant, du Champ.

Mention: M. Morain, d'Angers.

Chiens de chasse

IRISH SETTER

Prix d'honneur: MM. Masson, d'Angers, et Forest, de Chanzeaux.

SETTER GORDON

Prix: M. Gouin.

Mention: M. Launay-Micoullau.

SETTER LAYERACK

Prix: M. Le Pelletier de Salvart.

Pointer

Prix d'honneur: M. Gossioime.

Grand Prix: M. Collin, d'Angers.

1^{er} Prix: M. Bouvier.

Mentions: M. Mégrier.

Braques français

Prix: M. Mathelie, de Saumur.

Mentions: M. Mathelie, de Nogent-sur-Seine, et M. Michou.

Griffon d'Ecosse

Prix: M. Dournoy.

Bassets allemands

Prix d'honneur: M. de Piolant, pour sa chienne.

1^{er} Prix: M. de Piolant, pour ses chiens.

Bassets à jambes torses

Prix d'honneur: M. Chevrier.

1^{er} Prix: M. Eluère, de Bagneux.

Bassets griffons

1^{er} Prix: M. Le Pelletier de Salvart.

Mention: M. Le Pelletier de Salvart.

Beagle

Prix: M. Morain, d'Angers.

Mention: M. Benon Alfred.

Chiens d'agrément

CANICHES

Prix d'honneur: M. Cateau.

Grand Prix: M. de Saint-Gilles.

1^{er} Prix: M. Beaufreton.

Mentions: M. Simon, de Longué, et M. Reynaud, d'Angers.

LEVRIERS

Prix: M. Ravilly et M. de Monestier.

Races diverses

Prix: M. Léon Thouret.

Mentions: MM. Legros, Godefroy, Lafoy, Beaudoin, Chaussepied, Isambert.

LES EXPOSANTS

M. Javaud

Tous les visiteurs de la galerie du Manège sont d'accord pour proclamer que le *clou* de l'Exposition est, au point de vue de l'art, l'installation de M. Javaud.

Dans cet espace, trop étroit pour que tout le monde puisse se rendre compte des richesses si artistement groupées par notre compatriote, se trouvent des bronzes, des Sèvres, des Saxons, des articles de Chine, du Japon, etc., du plus grand prix. C'est, du reste, le bon goût et le choix délicat de cette maison qui lui ont valu que chaque promotion de l'École de cavalerie ait conservé si bon souvenir de M. Javaud et répandu son nom dans toutes les garnisons.

Mais ce n'est pas tout. Cet intelligent compatriote avait rêvé une œuvre artistique ayant un caractère essentiellement local. Il a voulu représenter les exercices équestres qui sont la gloire de l'École de cavalerie et a confié ce soin aux crayons de MM. Drake, Adam et Cicéri. M. Lemercier a été chargé de l'impression des planches en noir et chromo, et la maison Firmin Didot du texte typographique. On ne pouvait choisir mieux pour obtenir quelque chose d'irréprochable. Aussi l'éditeur saumurois a-t-il reçu les félicitations de tous les officiers supérieurs de l'armée et tout particulièrement une lettre des plus élogieuses de M. Thiers, alors chef de l'État.

Le salon de M. Javaud installé dans l'Exposition comprend un album complet richement relié et six planches en tableaux que les connaisseurs ne se lassent pas d'admirer.

Cet album conservera aux générations futures tous ces brillants costumes de la cavalerie française, dont chaque corps était fier, et qui ont disparu avec l'Empire.

L'entrée des quadrilles dans la carrière du Carrousel et les diverses courses du carrousel sont admirables de coloris et de dessin. Les personnages importants qui prenaient part à ces brillantes manœuvres étaient ressemblants,

et aujourd'hui encore ils sont parfaitement reconnaissables.

M. Mégrier, tapissier

Vous venez de voir l'exposition Javaud et vous êtes sous le charme des magnificences étalées dans cette bonbonnière. Mais vous êtes de nouveau captivé par celle de M. Mégrier, tapissier, rue de la Tonnelie, à Saumur.

C'est tout un ameublement Louis XVI, en noyer ciré, rehaussé d'or; les chaises sont recouvertes d'or, de soie et peluche.

Et la fenêtre, toujours même style, comme elle est gracieuse!

Une autre chambre en palissandre est d'un fini qui défie le savoir des meilleurs tapissiers de la capitale.

Le store *Princesse* ne vous fait-il pas l'effet de remplacer avantageusement les rideaux guipure?

Vous admirez encore un joli bahut de salon, avec incrustation nacre et ivoire; une table même style, et un bureau vieil acajou. Mais, si vous levez les yeux, vous trouvez des tapisseries d'Aubusson qui font honneur à M. Mégrier. Ces tapisseries, ce qu'il y a de plus beau livré au commerce, sont des copies de Théniers, appliqués à des dessus de canapé. Les dessus de fauteuils sont empruntés aux contes de Perrault, aux fables de La Fontaine. La pureté des traits, la vigueur des coloris et l'heureuse harmonie des nuances rivalisent avec les peintures les plus fines. Ces tapisseries font des envieux.

Il ne faut pas que ces objets d'art fassent oublier la belle collection de photographies qui orne ce salon. Toutes ces épreuves sont de M. Voelker qui possède désormais une réputation pour ses instantanés, réputation bien méritée.

M. Pasquet

Ce qu'il y a de remarquable dans l'exposition de M. Pasquet, c'est un christ ivoire extra-fin d'un grand prix avec croix ronde en ivoire également. La même vitrine renferme encore des christes en ivoire fin et demi-fin, une grande collection de croix en nacre de différents modèles, garnies d'argent; les ciselures, œuvre de M. Pasquet, sont d'un fini remarquable. Nous recommandons une belle croix de berceau en ivoire.

M. Pasquet a exposé une dent d'éléphant et une coquille de nacre d'un poids et d'une beauté rares.

M. Vigneron-Thavenard

Exposition très intéressante et à étudier en détail. Une démonstration claire et précise de M. Vigneron, en comparant divers modèles de machines à coudre, nous a facilement prouvé la supériorité de la machine New-Home sur les machines allemandes, dont les organes en fonte malléable sont d'usage trop facile.

Dans la machine à coudre New-Home, toutes les pièces à frottement sont en acier trempé et la lime même ne peut y avoir prise. Le dernier modèle qui vient d'être créé, sur des principes mécaniques entièrement nouveaux, donne des résultats surprenants comme vitesse et beauté du point.

Plusieurs autres machines fabriquées par M. Vigneron-Thavenard retiennent également le visiteur, entre autres sa machine à fabriquer les agrafes pour couvertures en ardoises. La vitesse avec laquelle fonctionne cette machine (qui produit facilement 70,000 agrafes en 10 heures, plus de 120 à la minute) ne permet pas tout d'abord d'en comprendre le mécanisme. Chacun des organes semble s'arracher le fil de fer pour le couper, le tordre, et finalement le placer dans la caisse où il doit être livré. Et le public s'arrête forcément encore à diverses autres machines. Celles à percer le bois, à peler et percer les fruits et notamment les pommes sèches, dont il est fait un si grand commerce depuis quelques années dans nos contrées.

M. Goutard

M. Goutard, tailleur, rue Nationale, a une vitrine qui est la meilleure réclame pour se faire une bonne clientèle. On voit que la coupe est sûre, le travail fini. Aussi son succès ne nous surprend pas.

HARMONIE SAUMUROISE

Concert du JEUDI 17 septembre 1891, à 8 h. 1/2 du soir, à l'Exposition

Programme

1. *Le Grand Veneur*, allegro... FEBVRE.
2. *La Poupée de Nuremberg*, ouverture... ADAM.
3. *Allah*, air de basse, par M. Greffin... VERDI.
4. *Elle et Lui*, polka... STROB.
5. *La Fille du Tambour-Major*... OFFENBACH.
6. Marche russe... L. GANNE.

Le chef de musique,
V. GOUBEAULT.

En tête de ses « Actualités Agricoles », le *Journal des Campagnes* publie, dans son numéro d'avant-hier, les lignes suivantes :

LE CONCOURS DE SAUMUR

« Ce concours, auquel est joint une superbe Exposition industrielle, a ouvert ses portes le 5 septembre. Il est un des mieux réussis de l'année. Nous adressons ici nos félicitations à son habile organisateur, M. Pottier, propriétaire du château des Rigaudières, vice-président du Comice agricole de Saumur. En attendant que nous rendions compte de cette importante fête de l'agriculture, nous ne saurions trop engager ceux de nos lecteurs qui sont à proximité d'en faire l'objet d'une visite. Ils en reviendront très satisfaits. »

A propos de notre Exposition, on écrit de Saumur, 14 septembre, au *Figaro* :

« C'est la première fois que la ville de Saumur fait une Exposition. Sa réussite et son succès sont dus à l'initiative du commissaire général, M. Pottier — un Parisien fixé parmi nous désormais au château des Rigaudières.

» Le premier jour de l'Exposition de Saumur on a enregistré plus de 10,000 entrées aux guichets. En ce moment elle bat son plein.

» En dehors de l'Exposition proprement dite, qui est très complète et très intéressante au point de vue agricole et commercial du pays, il y a l'attraction d'un massif de grands palmiers de serre froide qui a 15 mètres de long sur 8 m. 50 de large, dont tous les spécimens rares sortent des serres de M. de la Devansaye, lauréat habituel des Expositions de Paris et de Belgique.

» Puis on a eu l'heureuse idée d'établir dans une des salles de l'Exposition un atelier de chapeleterie, qui travaille devant le public, — c'est une vieille industrie saumuroise qui remonte au moins au XVI^e siècle, — et aussi un atelier de tirage de vin mousseux « façon de champagne » qui ont un succès de curiosité étonnant.

» Avec cela, pour rompre la monotonie de la journée et des soirées, nous avons des concerts et un théâtre Guignol. Le soir, la grande nef est éclairée à la lumière électrique. Au total, succès complet et grosse recette. »

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Théodore-François Suhard, plâtrier, et Hortance-Désirée Adam, couturière, tous deux de Saumur.

Joseph Feignon, cavalier de manège, et Louise-Henriette-Rosalie Courtigné, lingère, tous deux de Saumur.

LA COURSE D'ANGERS A TOURS

La grande course vélocipédique d'Angers à Tours avec retour (224 kilomètres) aura lieu le dimanche 27 septembre 1891.

Voici la liste des prix : 1^{er} prix, 800 fr. — 2^e prix, 400 fr. — 3^e prix, 200 fr. — 4^e prix, 150 fr. — 5^e prix, 125 fr. — 6^e prix, 100 fr. — 7^e prix, 75 fr. — 8^e prix, 50 fr.

Une médaille d'argent grand module est offerte par M. Heriau, membre du V. C. A., au premier coureur, membre actif du V. C. A., arrivant classé.

Le départ aura lieu à 5 heures 30 du matin, place André-Leroy (rond-point des Magnolias).

Le virage se fera à Tours autour de la statue de Descartes, place de l'Hôtel-de-Ville. Chaque coureur portera au bras un numéro d'ordre et il lui sera donné, en outre, sept jalons portant

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 15 SEPTEMBRE

Les obsèques de M. Jules Grévy

Mont-sous-Vaudrey, 14 septembre, 40 h. matin.

Au moment où le cortège s'est formé, une pluie diluvienne est tombée, accompagnée de tonnerre. Peu après cependant, le ciel s'est éclairci.

A dix heures, le corps a été placé sur le char funèbre, décoré de faisceaux de drapeaux tricolores voilés de crêpe, et attelé de quatre chevaux noirs caparaçonnés de draperies lamées d'argent.

A dix heures précises, M^{gr} Marpot, évêque de Saint-Claude, assisté par le clergé de Lons-le-Saunier, vient faire la levée du corps déjà placé sur le char funèbre.

Le cortège se met en marche entre deux haies de soldats formées par les 98^e et 121^e de ligne.

En tête marchent les sociétés de gymnastique et les pompiers portant des couronnes, puis vient le char. Les cordons du poêle sont tenus par MM. Le Royer, président du Sénat ; Floquet, président de la Chambre ; Fallières, ministre de la justice ; Rouvier, ministre des finances ; Bernard, sénateur du Jura, et Dupuis, bâtonnier du barreau de Paris.

Puis vient le général Brugère, représentant M. Carnot ; M. de Freycinet, la famille représentée par M. le sénateur Albert Grévy, le général Paul Grévy, MM. Wilson, Fournier, Monod ; le colonel Cance ; M. Ducos, préfet du Jura ; le préfet du Doubs ; les secrétaires généraux de la préfecture de ces deux départements et les sous-préfets ; des délégations du Conseil général ; les membres des tribunaux de commerce ; l'inspecteur de l'Académie ; les maires, les adjoints et les conseillers municipaux d'un grand nombre de communes du département du Jura.

En arrivant sur la place de l'église, le corps est descendu du char et porté à bras sur le catafalque dressé au milieu de la nef ornée aux quatre coins de faisceaux de drapeaux tricolores recouverts de crêpe ; l'église est tendue de draperies noires relevées de cartouches aux initiales de l'ancien Président.

Inondations en Espagne

Madrid, 14 septembre.

De terribles inondations ont eu lieu à la suite de la crue subite de l'Amarguillo, en la province de Tolède ; il y aurait 4,500 victimes. De nombreuses maisons ont été emportées par les eaux, qui charrient des cadavres. Les villages riverains sont submergés. La ville de Consuegra est presque détruite. Les villes de Bordo et de Jugar sont menacées.

Les inondations à Valence continuent. Les autorités demandent avec instance des secours immédiats.

Il y a à Madrid de grandes tourmentes d'eau. Le télégraphe est interrompu.

L'alcade de Camunas (Tolède) télégraphie qu'en raison des tourmentes répétées la population est dans un état d'angoisse et de cons-

ternation épouvantable. Depuis minuit l'inondation ne fait qu'augmenter emportant les maisons. Plus de 20 personnes, entraînées par les eaux, ont déjà péri. Des quantités d'animaux sont perdus.

L'alcade de Consuegra (Tolède), demande des secours pécuniaires pour 4,500 victimes de l'inondation. Il dit que toutes les maisons sont en ruine et que la panique est indescriptible. Il demande également des ingénieurs, des médecins et des lits.

Le télégramme de l'alcade est d'un tel lacanisme, qu'on ignore si les 4,500 victimes dont il parle sont des morts, des blessés ou simplement des malheureux lésés dans leurs propriétés par l'inondation.

Un terrible cycloné s'est abattu sur Valence, détruisant un grand nombre de maisons et les récoltes. La circulation des trains est interrompue.

LES CONTRIBUTIONS DE LA FRANCE

A CENT ANS DE DISTANCE
1789 — 1889

Sous ce titre, M. le comte de Luçay, membre de la Société nationale et de la Société des agriculteurs de France, membre correspondant de l'Institut, vient de faire paraître un très remarquable travail dont nous donnons ci-dessous un résumé :

« En exposant aux contribuables par son adresse du 28 juillet 1791 le nouveau régime fiscal dont elle venait de doter la France, la Constituante avait voulu placer en même temps sous leurs yeux celui qu'appliquait l'ancienne monarchie, et dont elle venait de prononcer la suppression. L'adresse groupait les impôts existants avant 1789 en impôts directs (taille, capitation, vingtièmes, milices et dîmes) et impôts indirects. Ceux-ci, subdivisés à leur tour en quatre classes : gabelle et tabac, aides et droits similaires, traites et péages, impositions sur les actes, se trouvaient affermés et produisaient, y compris certaines régies particulières telles que les postes et les loteries, 328 millions de livres. Avec les impôts directs le budget des recettes s'élevait brut à 691 millions et net à 579. C'était, très approximativement, à cause des variations considérables que présentait alors par province la législation fiscale, une charge par tête de 25 livres, soit 23.75.

» La Constituante avait réduit la charge à 49 livres, en la proclamant égale pour tous sans distinction d'ordres ni de classes, en même temps que proportionnelles aux facultés du contribuable. Conservant la distinction des impôts en directs et indirects, elle n'avait maintenu de ces derniers que les douanes, les postes et messageries, les monnaies, les poudres et salpêtres, ainsi que les droits d'enregistrement, de timbre et d'hypothèque et ne leur avait demandé que 127 millions et demi. Pour parfaire les 580 millions reconnus nécessaires à l'acquittement des dépenses « que commandaient les services et les intérêts de la nation », elle avait frappé directement tous les revenus d'une taxe unique, remplaçant l'ensemble des anciens impôts tant directs qu'indirects, et subdivisée en deux branches : contribution foncière et contribution mobilière. En même temps, les patentes substituées aux jurandes, maîtrises, vingtièmes d'industrie et droits d'entrée des villes, devaient fournir 23 millions, et, dans la pensée du législateur, ne constituer, comme les 300 millions de la contribution foncière pour le producteur agricole, qu'une simple avance à recouvrer sur les consommateurs.

» Inspiré par la doctrine des physiocrates, dont Dupont de Nemours était alors le représentant écouté, le système fiscal de la Constituante ne put supporter l'épreuve de son application. Dès l'an V, une loi du 16 brumaire ordonnait le rétablissement des impositions indirectes.

» Tous ces faits sont connus et l'auteur n'aurait sans doute pas eu la pensée de les rappeler si les Archives parlementaires, dont, soit dit en passant, la publication se poursuit avec une lenteur à ne faire espérer des résultats appréciables qu'au XX^e siècle, ne lui avaient fourni un document jusqu'à présent à peu près ignoré et cependant d'un grand intérêt fiscal. C'est le tableau, qu'a dressé en 1791 le Comité des finances de la Constituante, des impositions de l'ancienne France par département.

» En regard de ce tableau, M. le comte de Luçay a placé à son tour celui pour 1889 des impôts tant directs qu'indirects recouverts, par département également, d'après le compte définitif des recettes dudit exercice, qui vient d'être publié et qui les chiffre à plus de trois milliards. La comparaison à cent ans de distance ne manque ni de piquant ni d'imprévu. Assurément, comme le dit l'auteur, la profonde transformation survenue au cours du XIX^e siècle dans l'existence des peuples et leurs relations entre eux, le développement universel de la richesse générale et particulière, la dépréciation corrélative du signe monétaire, expliquent dans une certaine mesure ce prodigieux accroissement de plus de 500 0/0. N'est-on pas fondé cependant à la considérer comme excessif à certains égards, quand on constate, par exemple, que la population de la France n'a crû dans la même période que de 40 0/0, et d'autant que l'augmentation est loin d'être uniforme pour l'ensemble des circonscriptions ?

» Sur les 3,244 millions encaissés en 1889 par le Trésor, 825 millions proviennent des impôts directs et des taxes assimilées, 640 de la taxe sur les valeurs mobilières, ainsi que de la part des droits d'enregistrement et de timbre, qui frappent la fortune assise, on trouve que les détenteurs de cette fortune supportent sur leurs revenus au profit du fisc un prélèvement annuel de plus de 4,500 millions, sans parler bien entendu de leur contribution proportionnelle aux taxes de consommation. Or, on ne saurait perdre de vue qu'en France, si l'aisance heureusement est générale, les grosses fortunes sont l'exception, et que notamment la majeure partie du sol arable appartient aux petits et moyens cultivateurs, qui forment également la majorité des propriétaires des six millions de maisons d'une valeur locative inférieure à 400 fr.

» Pour 38 millions d'habitants, les 3,244 millions représentent une contribution par tête de 85 fr. ; elle s'élève à plus de 95 fr. si l'on y ajoute les octrois, les prestations et certaines taxes municipales qui ne figurent pas au budget. C'est une augmentation de plus de 350 fr. 0/0 sur le chiffre arrêté par la Constituante.

» La charge se trouve-t-elle au moins peser d'un poids égal sur toutes les classes de contribuables ? Poursuivant les études qu'il a commencées, il y a plus de dix ans déjà, au sein de la Société des agriculteurs de France, M. le comte de Luçay n'a pas de peine à établir, d'après les aveux officiels mêmes, que la classe la plus nombreuse de la population, celle qui, demeurée au pays natal, continue à y arroser de ses sueurs les champs qu'ont labourés ses pères, supporte une part excessive et disproportionnée d'impôts, a droit à un dégrèvement, et l'attend depuis trop longtemps, hélas !

REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE

Paris, 14 septembre 1891.

D'importantes réalisations ont provoqué un peu de réaction sur les hauts cours obtenus par une accalmie de la crise monétaire dont l'amélioration générale des changes est la conséquence. La prime sur l'or est tombée de 2.50 à 0.75 sur notre place. La diminution de 12 millions à l'encaisse en or de la Banque de France est insignifiante, étant donné le chiffre de cet encaisse qui est encore de 13 millions.

Quelques fonds d'Etat étrangers éprouvent des défaillances par suite de ventes anglaises qui affectent les fonds portugais et espagnols. Berlin au contraire semble avoir renoncé à la lutte ainsi que l'atteste le cours sur le rouble en reprise à 2.16.

La rente italienne accuse toujours de la lourdeur. L'aven de M. Luzotti déclarant que le coupon de juillet n'a pu être payé que grâce aux ventes de titres de rente italienne, inspire des craintes pour le paiement du coupon de janvier prochain.

Les rentes françaises sont en progrès sur la précédente semaine : le 3 0/0 ancien à 96.65 ; le nouveau à 94.72 et le 4 1/2 à 105.92.

Les sociétés françaises de crédit ont été l'objet de demandes plus actives de la part de ceux qui escomptent les bénéfices que ces sociétés doivent retirer de leur participation aux émissions d'octobre.

La Banque de Paris se rapproche du cours de 800. A ce cours elle donne encore un revenu supérieur à 5 0/0.

La Société Générale à 482.50 procure un revenu de 5.37 0/0. Son bilan en effet du mois dernier constate à tous les comptes soit chèques, soit encaissements de papier, une situation plus prospère que celle du mois précédent, malgré la morte-saison, puisque les bénéfices nets se traduisent par 318,748 fr.

Le nouveau Comptoir d'Escompte a perdu le cours de 550. Ses variations suivent les péripéties de la rente et des valeurs portugaises.

La Banque d'Escompte a de la peine à conserver le cours de 450, malgré les rachats de titres que la Société est autorisée à opérer.

Le Crédit Foncier se maintient à 1,290. Le Crédit Mobilier a des demandes dès qu'il se rapproche du cours de 300 fr., son prix est loin d'être en rapport avec son dividende de 25 fr.

Au cours actuel de 238, l'obligation Porto-Rico présente un placement au-dessus de 5 0/0.

Le Crédit Foncier de Tunisie est appelé à donner à ses opérations de prêts une plus grande extension à mesure que le gouvernement de la régence donnera une plus vive impulsion au travail d'immatriculation de la propriété.

Commune de Trémont

Le Maire de la commune de Trémont, en exécution des articles 5, 6 et 7 de la loi du 3 mai 1844,

A l'honneur de prévenir le public qu'à partir d'aujourd'hui treize septembre, à midi, les pièces relatives à la construction d'une maison d'école de garçons, avec mairie au-dessus, et à l'expropriation du terrain appartenant au sieur Bancheau, sont déposés dans la salle de la Mairie pour recevoir, pendant le temps prescrit par la loi, les observations verbales ou écrites qui pourront se produire. Ces déclarations seront reçues tous les jours, de midi à deux heures.

Le Maire,

(666) RENOU.

Etude de M^e DOUSSAIN, notaire à Doué-la-Fontaine.

A VENDRE

AUX ENCHÈRES

Le Fonds de commerce ET LA CLIENTÈLE

de la maison exploitée à Doué-la-Fontaine par M. ALPHONSE PINEAU, négociant en vins et liqueurs en gros,

Magnifique installation, matériel presque neuf à prendre à dire d'experts, et en sus du prix du fonds de commerce et de la clientèle,

Le Lundi 28 Septembre, à midi.

S'adresser, pour tous renseignements, audit M^e DOUSSAIN, ou à M. LUDOVIC PROUST, liquidateur judiciaire, à Saumur.

A LOUER

Pour le 24 Juin prochain 1892

UNE MAISON

Rue de Bordeaux, n° 50
Avec Jardin, Cour, Écurie à deux chevaux et Remise.

S'adresser à M. FOUCHER, rue de Bordeaux, n° 60. (640)

ENTREPOT

de CIDRE DE BRETAGNE

PREMIÈRE QUALITÉ

P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

Changement de domicile

M. EICHE, facteur de clientèle, qu'en raison de l'extension de ses affaires, il est obligé de changer de domicile, et qu'à partir du 20 SEPTEMBRE il aura transféré ses magasins de la rue Saint-Jean RUE SAINT-NICOLAS, n° 35, dans l'ancien magasin de M. Bourguignon.

On trouvera chez lui les pianos des premiers facteurs de Paris.

Vente, Echange et Location de pianos et de partitions.

Il se charge des accords et des réparations dans les conditions les plus avantageuses. (667)

A LOUER

PRÉSENTEMENT OU POUR NOËL

Trois grandes chambres, salle à manger, décharge de cuisine, deux pompes, un grenier, une terrasse avec une grande cour.

S'adresser à l'ORPHELINAT SAINT-JOSEPH.

A CÉDER

Magasin de Mercerie

Et de Bonneterie

Situé dans un bon quartier de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

M^{lle} Dolivet

SAGE-FEMME

Place du Roi-René, 1, à Saumur

PREND DSE PENSIONNAIRES

On demande à emprunter 21,000 francs sur première hypothèque.

S'adresser au bureau du journal.

On demande une bonne domestique, sachant faire la cuisine et le ménage. Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Journal d'Agriculture progressive et Industrie agricole

(36^e ANNÉE)

Paraissant tous les Samedis. — Avec de nombreuses figures

ADMINISTRATION: 15, RUE DE TOURNON, PARIS

Franco à domicile, un an, 6 fr.; — Six mois, 3 fr. 50; — Trois mois, 2 fr.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus complet de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale, des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, une causerie scientifique.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Hôtel-Restaurant des Trois-Ancre

Ancienne Maison GUÉRINEAU
LIGNAIS, SUCC^R
Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable à 2 fr. 25 et à 2 fr. 50

Excellents vins rouges et blancs

Déjeuners et Dîners à la carte et à prix fixe, depuis 1 f. 50 et 2 fr.

PENSION DEPUIS 60 FR.

SALONS & CABINETS PARTICULIERS

Dîners sur commande

PRIX MODÉRÉS

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL,
fournisseur de l'École de cavalerie.

Accords, Réparations, Echanges et Locations de Pianos.

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.

Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement.

Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1^{re} qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

Chasseurs, approvisionnez-vous à l'Épicerie Parisienne

33, RUE D'ORLÉANS, & RUE DACIER, 38

COMESTIBLES de qualité supérieure en boîtes à ouverture facile

Purée de foie gras truffée (sandwich), la boîte 1 fr. 10

Pâtés de foie gras truffé, la boîte 1 fr. 90, 3 fr. et 4 fr. 25

GALANTINE de Volaille truffée, Langue de Porc, de Bœuf ou de Jambon.

MORTADELLE DE BOLOGNE, la boîte 0 fr. 90 et 1 fr. 40

CONSERVES À CHAUFFOIR

Bœuf mode, Poulet sauté champignons, Civet de Lièvre, Pigeons

petits pois, Tripes mode Caen, Choucroute garnie,

LA BOITE 2 fr. 25 à 3 fr. 75.

Flasks de poche COGNAC, KIRSCH, RHUM,
0 fr. 90 et 1 fr. 50

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

taient, secouait la tête, soupirait, renvoyait en arrière, d'un geste pénible, sa boîte de fer blanc, peinte en jaune; puis elle recommençait son appel:

— Voilà le plaisir! mesdames.

Elle marchait lourdement comme une personne fatiguée.

— Gare! gare! cria le cocher de Marcelle.

Mais la vieille femme ne se dérangea pas assez vite, et, renversée par la voiture, elle demeura étendue sur le sol.

Déjà Marcelle avait oublié son malaise, sa fatigue; et leste, elle avait sauté du landau. A l'étonnement des passants, elle trempait son mouchoir dans l'eau d'une fontaine et rafraichissait les tempes de la blessée. Elle avait appuyé la pauvre tête grisonnante sur ses genoux, sans souci de sa robe élégante aux noués ponceau. Elle ne songeait plus, la pauvre petite princesse, au cérémonial et à la correction.

La marchande de plaisirs n'était qu'évanouie. Elle ne tarda pas à reprendre ses sens.

— Montez, ma pauvre femme, dit Marcelle; venez près de moi; dites-moi votre adresse; je vais vous reconduire.

— Non, non, fit la vieille femme, il faut que je me remette à vendre.

Elle reprenait sa boîte de plaisirs; restée au bord de la route. Elle eut un cri de douleur.

— Oh! mon Dieu, madame, oh mon Dieu! les plaisirs sont brisés! Et les pauvres enfants qui n'ont pas de pain chez nous!

Sa douleur était vraie, ses yeux s'emplissaient de larmes.

— Je comptais tant sur ma vente! Que vais-je devenir?

Marcelle lui glissa une pièce d'or dans la main et la fit asseoir dans le landau.

— Oh! j'ai honte, disait la vieille femme, j'ai honte d'être dans une si belle voiture; Madame, voudriez-vous me permettre d'aller acheter un pain chez ce boulanger en face; ce matin, les enfants n'ont rien mangé.

Marcelle donna un ordre au serviteur assis auprès du cocher, et cet homme revint avec des provisions.

La pauvre femme ne songeait plus à sa chute, en pensant à la joie de ceux qui l'attendaient au logis.

— Comme ils seront joyeux, murmurait-elle; pauvres petits enfants... du pain blanc, un pâté, une bouteille de vin. Vous êtes trop

bonne, madame, trop bonne.

— Ces petits sont vos enfants?

— Non, madame; ceux de ma pauvre fille, morte à la peine. Le père est alité depuis une année. Ah! nous avons passé bien des journées sans manger. C'est comme un fait exprès, ajouta-t-elle naïvement, c'est justement ces jours-là qu'on a le plus faim.

Ce mot de pauvre femme résignée serra le cœur de Marcelle. La marchande de plaisirs était d'humeur communicative; elle continua:

— Ce qui est terrible, madame, c'est que la faim revienne tous les jours. Voyez-vous, on a beau travailler, on ne peut pas s'en tirer, avec les pertes dans mon petit commerce et les chômages, et les habits qui s'usent, et les appétits qui grandissent. Nous sommes bien misérables.

Le luxueux landau s'était arrêté devant une chétive maisonnette abritée par deux oliviers. L'ameublement se bornait à des couchettes de fer, une table boiteuse et des chaises de paille jetées çà et là.

— Enfants, venez dire bonjour à la bonne dame qui m'a ramenée en voiture parce que j'étais tombée. Dites-lui merci. Voyez comme elle vous apporte de bonnes choses.

C'était pitié de voir les enfants hâves, avides, saisir leur portion de pain, au risque de se faire blesser par le couteau de la grand-mère. Et c'était aussi bien triste d'entendre le père, du fond de son lit, dire d'une voix rendue creuse par la misère:

— Ce ne sera donc pas encore aujourd'hui que nous mourrons de faim!

Et Marcelle était heureuse de soulager ces pauvres gens.

— L'argent n'est bon qu'à cela, songeait-elle. On n'en jouit que lorsqu'on le donne. (A suivre.)

PLACE DU CHARDONNET
Tous les soirs, à 8 heures

Grand Musée vivant Redonnet

Le seul et unique dans son genre

HISTOIRE — HISTOIRE ROMAINE
MYTHOLOGIE — GENRE

L'affaire Gouffé: le crime de Michel Egraud et Gabrielle Bompard reproduit dans tous ses détails.

Le répertoire se compose de 300 TABLEAUX
Prix des places: Premières, 50 cent.
Secondes, 45 cent.

Tous les jours changement de tableaux.